

# Le grand **débat national**

*Réunion Esbly – samedi 26 janvier 2019 – Salle du conseil Municipal*

## **Présents :**

12 personnes

2 observateurs Nationaux : Pascal PERRINEAU – Jean Paul BAILLY

Madame Valérie POTTIEZ-HUSSON, Maire d'Esbly, à l'ouverture du débat

- **Accueil : Madame Valérie POTTIEZ-HUSSON Maire d'Esbly, Conseillère départementale du canton de Serris**

La mairie a souhaité mettre à disposition une salle le samedi 26 janvier 2019 de 10 heures à 12 heures pour permettre aux citoyens de débattre sur les 4 thèmes proposés par le Président de la République et son Gouvernement. Elle nous informe qu'elle n'assistera pas aux échanges afin de laisser le groupe débattre librement.

Début de la réunion 10 heures 10.

Martine BOUCHER, écrivain public bénévole de la ville d'Esbly propose de faire le compte-rendu de cette rencontre.

- **Présentation des deux garants nationaux**

Pascal PERRINEAU : Politologue, professeur à Sciences Po (a été nommé par le Président du Sénat)

Jean Paul BAILLY : Ancien Président de la RATP, Ancien Président de la Poste (a été nommé par le Premier Ministre)

- **Présentation des participants :**

A noter une grande majorité de retraités, beaucoup d'entre eux issus de la fonction publique. Globalement, il y a un faible nombre de participants. Seuls deux jeunes sont présents à cette réunion

Parmi les participants, deux personnes d'Ozoir-la-Ferrière (dont un Conseiller Municipal d'opposition) qui ont pour objectif l'organisation d'une réunion dans leur commune et sont venus pour voir comment pouvait se dérouler une réunion de type « Grand Débat ». Une personne vient de Meaux car aucune réunion de ce type n'a encore eu lieu sur sa commune. Les autres participants habitent Esbly.

On peut, d'ores et déjà, constater que les participants à cette réunion ne sont pas représentatifs, tant en âge qu'en activité socio-professionnelle, de notre commune.

- **Première constatation :**

Difficulté pour mobiliser les habitants de la commune d'Esblly. Esblly est une zone péri-urbaine, beaucoup de ses habitants empruntent chaque jour les transports en commun pour se rendre au travail, ce qui est une importante source de fatigue.

La problématique est la même dans la commune d'Ozoir, ainsi la population qui vient voter est une population composée davantage de seniors. La jeunesse n'est plus motivée par le vote.

Il serait intéressant de trouver le moyen de mobiliser les jeunes au débat public et en particulier à ce « Grand Débat ».

- **Proposition :**

Utiliser cette réunion comme une pré-étape pour l'organisation d'une réunion qui rassemblerait plus de personnes et en particulier des jeunes et des salariés. La question est posée sur la communication : l'affichage de notre réunion sur le site du Grand Débat est récent (2 à 3 jours), peut être faut il envisager une communication complémentaire sur les outils qui sont plus familiers aux esblygeois : site de la mairie, panneaux lumineux, calicot, page Facebook.

Les participants demandent que la proposition soit faite à Madame le Maire d'Esblly. (Hors réunion : la demande a été faite et acceptée)
---

- **Le débat :**

Ce débat n'est pas délibératif, les propositions présentées expriment des opinions et non l'unanimité des participants.

Ces points étant posés, un débat s'est néanmoins installé parmi les participants, la plupart d'entre eux ont besoin de partager leurs remarques, leurs idées, leurs propositions.

o **Les jeunes :**

Le mouvement des « Gilets Jaunes » a permis de faire émerger le débat parmi les citoyens, mais on constate que les jeunes ne semblent pas motivés par cette émergence d'idées. On constaterait plutôt une dégradation de la participation au débat national. Il faudrait qu'ils soient mieux formés à la citoyenneté. C'est certainement l'un des enjeux de notre citoyenneté à la française. Il est noté que les jeunes de banlieues ne sont pas présents parmi les gilets jaunes. En particulier, il n'apparaît pas que les jeunes d'Ile-de-France se sentent concernés par ce débat.

Remarque d'un participant : La fonction publique accompagne des jeunes en situation difficile et embauche des personnes exclues

<b>Proposition :</b> Utiliser de petits délinquants pour effectuer des travaux dans la commune (Travaux d'Intérêt Général ?)
--

o **La formation/le chômage**

Les participants ont lié les réflexions sur ces deux sujets. Il a été noté que l'on parlait peu de chômage dans les débats actuels, la formation doit être une réponse au chômage.

La formation doit être adaptée aux besoins du marché du travail.

Il faut pouvoir s'informer simplement sur les parcours de formation. Ceci concerne également les salariés.

Les rencontres avec les conseillers de Pôle Emploi ne sont pas assez nombreuses pour les personnes au chômage.

**Proposition** : Il faut davantage accompagner les demandeurs d'emploi,

Rappel d'un participant : Les missions locales pour l'emploi réalisent un vrai travail d'accompagnement des jeunes. Dans ces missions locales il y a des salariés mais aussi des bénévoles.

Il y a certainement un manque d'information sur les aides possibles ou un système d'information opaque ou complexe sur le thème de la formation. Les mécanismes de la formation des salariés connaissent une réforme importante, il faut donner plus de transparence et de simplicité à cette nouvelle organisation. Le congé individuel de formation (CIF) s'organisait simplement. Aujourd'hui les salariés n'ont pas encore intégré le mode de remplacement du Droit Individuel à la Formation (DIF) qui se comptabilise dorénavant en euros et non plus en heures.

A travers ces remarques, on peut noter la demande d'explication des réformes. Dans le domaine du social, elles ont été nombreuses, trop nombreuses pour qu'elles soient complètement appropriées et même comprises.

**Proposition** : Mobiliser des retraités ou des salariés qui ont de la disponibilité dans l'accompagnement des demandeurs d'emploi

**Proposition** : Communiquer une liste des métiers qui recrutent et en parallèle précisez le type de formation nécessaire pour y accéder

Il existe des métiers qui recrutent pour lesquels il n'y a pas de formation qualifiante.

**Proposition** : Que l'emploi devienne formation. C'est-à-dire que la personne puisse être formée sur le terrain directement par l'entreprise, mais que cet apprentissage du métier soit reconnu comme une formation qualifiante

○ **Fiscalité**

Si l'Union Européenne a, dans ses objectifs, l'harmonisation des fiscalités des différents pays qui la composent, on constate aujourd'hui en être encore très éloigné. Ainsi les participants constatent que les travailleurs détachés n'ont pas le même régime de cotisations sociales que les travailleurs français. Ce qui dans certains domaines de notre économie crée une concurrence injuste pour les travailleurs français.

**Proposition** : que sur le territoire français les travailleurs (français et européens) aient tous le même niveau de cotisations sociales

Certains participants pensent que le niveau bas des retraites entraîne le départ de retraités vers d'autres pays européens à la fiscalité plus favorable, d'où l'importance d'une uniformisation des fiscalités européennes. Cependant, il est noté que dans le

meilleur des cas cela n'empêchera pas un départ de retraités, pour une optimisation fiscale, vers des pays d'Afrique.

Un participant demande un équilibre des échanges commerciaux notamment vis-à-vis des pays tiers et dénonce le libre-échange généralisé.

Il est constaté que certaines taxes ont été régionalisées : exemple la carte grise, avec une disparité des tarifs pratiqués. Cette régionalisation des taxes crée une inégalité face à l'impôt.

○ **Dépenses publiques :**

Un participant remarque qu'il faut être vigilant dans la réponse que nous apporterons sur la baisse des impôts. Proposer une baisse des impôts, c'est donner caution à la réduction des dépenses publiques dans des domaines souvent indispensables comme, entre autres, les hôpitaux.

Il existe un service médical spécifique pour les étrangers : Aide Médicale de l'Etat (AME), ce dispositif est plus intéressant que la Sécurité sociale car il permet de bénéficier d'un remboursement à 100%. Il serait judicieux que l'AME soit réservé aux populations étrangères qui en ont un réel besoin. Ainsi les personnes étrangères dont le conjoint est français ne devraient pas pouvoir en bénéficier.

En matière de dépenses publiques, chaque commune ne peut disposer de toutes les compétences administratives.

**Proposition :** disposer de pôles d'expertises au niveau des intercommunalités, ces experts interviendraient ponctuellement dans la commune qui a besoin de cette expertise.

**Proposition :** Mutualiser davantage les dépenses de fonctionnement et d'investissement à l'intérieur des communautés de commune

Il en est de même pour les services administratifs : Exemple les centres d'impôts, ils ont un pôle de compétences en charge de plusieurs communes. Un expert des impôts de ce pôle assurerait ponctuellement une permanence dans la commune pour recevoir le contribuable qui ne peut régler son problème à distance.

A noter que certains citoyens ont une difficulté d'utilisation des outils informatiques, or bon nombre de démarches doivent être réalisées via un ordinateur.

Les services postaux peuvent, dans les petites communes, cohabiter avec un commerçant de la commune.

○ **Divers**

Il semble qu'il y a décalage entre certains débats menés à l'Assemblée Nationale (L'interdiction de la fessée par exemple) et les problèmes quotidiens des français. Le problème cité en exemple ne correspond pas à un souci majeur des citoyens. Parmi les problèmes importants qui doivent plus mobiliser nos représentants politiques, il y a en particulier la lutte contre le chômage et la formation.

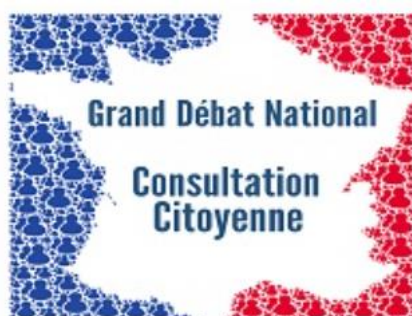
### Commentaires du rédacteur :

La réunion s'est terminée à midi, les locaux de la mairie étant fermés à partir de cet horaire-là.

A noter qu'initialement la réunion était prévue de 10h à 11h 30. Quelques échanges ont continué de manière informelle sur le parvis de la mairie. Les participants souhaitent que cette réunion connaisse une suite avec une communication adaptée à la communication communale de la ville d'Esblly : une information sur les panneaux lumineux.

Le compte-rendu a été envoyé à chaque participant, 4 personnes ont souhaité intégrer quelques ajouts, ce qui a été fait.

**Prochaine réunion le Samedi 9 mars 2019, salle du Conseil Municipal à 9H30 (l'information est en ligne sur nos outils de communication).**



GRAND DÉBAT NATIONAL à  
ESBLY : SAMEDI 9 MARS 2019



(Esblly le 4 février 2019 – Martine BOUCHER – rédactrice du présent compte-rendu)